

D'un projet de coopération à un Centre national de la lecture publique

Le 21 mars 2010

Par **Fatogoma Diakité**, responsable du Programme CLAC (Centre de Lecture et d'Animation Culturelle) au Mali.



C'est au Mali que les projets de coopération franco-africains sont nés et ont perduré le plus longtemps : trente ans en tout, dont vingt-cinq ans avec Fatogoma Diakité comme Directeur. Doyen des responsables des réseaux africains de lecture publique, doyen de la coopération, il en évoque et évalue le riche parcours au Mali, la création d'institutions nationales qui en a découlé, l'appui élargi à tous les métiers du livre, ou encore, les débuts du travail avec l'OIF pour la création des CLAC...

Comment et pourquoi l'Opération Lecture Publique est-elle née au Mali ?

Ce que l'on a appelé « l'Opération Lecture Publique » a commencé au Mali en 1977. Cela consistait à créer des bibliothèques dans les cercles du Mali. Le Mali comptait quarante-deux cercles, de petites localités à l'époque, qu'il fallait doter d'une bibliothèque de lecture publique. Dans chaque bibliothèque, le fonds, tout public, était constitué d'un tiers de livres pour enfants, un tiers de romans et un dernier tiers de documentaires.

Personnellement, j'ai pris le train en marche, en 1982 – l'essentiel du projet avait été négocié dès 1974. À l'époque, le ministère de la Culture n'existait pas, c'est donc le ministère de l'Éducation nationale qui a demandé à la Coopération française de l'aider à créer ces petites bibliothèques dans les cercles du Mali. Quand, en 1975, on a créé le ministère de la Culture, on lui a confié le dossier. Une assistance technique a été nommée en la personne de Dominique Vallet. Dominique et Mamadou Konoba Kéïta ont mis en place le réseau de lecture publique.

Existait-il des bibliothèques auparavant ?

Les bibliothèques se concentraient pratiquement toutes sur Bamako, avec le centre Djoliba, le Centre culturel français, le Centre américain et le Centre russe. À l'intérieur du pays, il n'y avait rien. C'est pour cela que nous avons commencé par l'intérieur du pays. De 1977 à 1983, on a créé quarante-six bibliothèques. À partir de 1985, on a commencé à s'intéresser à Bamako, sur la demande du directeur régional de la Jeunesse, des Arts et de la Culture du district de Bamako. Il avait été directeur régional de la jeunesse dans la région de Ségou ; il connaissait bien ce que l'on avait réalisé là-bas et il voulait qu'on fasse de même à Bamako. On a commencé en 1987 et la dernière bibliothèque a ouvert en 1997. En dix ans, on a créé six bibliothèques dans le district de Bamako (contre quarante six bibliothèques en seulement cinq ans en dehors de Bamako !). La motivation des gens qui sont dans les régions, dans les cercles, est bien plus forte que celle des gens qui sont sur Bamako et qui n'ont pratiquement fait aucune démarche...

La Joie par les livres a réalisé un film à partir de

photographies sur l'Opération Lecture Publique qui montre un peu votre façon de travailler : vous discutiez d'abord avec la population, puis la localité concernée mettait à disposition un local et un enseignant, qui devenait le bibliothécaire, et enfin, l'Opération Lecture Publique apportait les fonds documentaires, la formation et le suivi.

Tout à fait. On posait des conditions à la création de la bibliothèque : trouver un local, par exemple, qui fasse grosso modo la surface d'une salle de classe (60m²) ; trouver des étagères, des tables, des chaises ; et désigner un bibliothécaire. Le choix du bibliothécaire était très important. On insistait pour que ce soit un natif de la localité ou quelqu'un qui y ait séjourné longtemps. On préférait éviter le jeu des mutations, car quand quelqu'un vient « d'ailleurs », personne ne le connaît, et c'est un peu difficile.

Surtout, on avait en tête l'idée d'une collecte sur cassettes de la tradition orale. Il fallait donc que ce soit quelqu'un en qui les gens aient confiance. C'est ainsi que l'on a tracé le profil du bibliothécaire idéal. Bien sûr, il fallait que la personne aime la culture, qu'elle ait un certain niveau intellectuel et, enfin, qu'elle aime les jeunes.

Avec un tel profil, les gens ont tout naturellement désigné des enseignants. On a donc souvent détaché un enseignant qui était en classe pour l'affecter à la bibliothèque. Il était payé par l'Éducation nationale.

L'Opération Lecture Publique prenait ensuite le relais de la localité en fournissant des livres, des magnétophones, des cassettes et, également, la formation. Pour lier les gens, pour que l'information circule dans le réseau, on a même créé une petite revue qu'on a appelée « Les Enfants d'abord ».

Est-ce que les bibliothécaires se retrouvaient de temps en temps ?

L'Opération Lecture Publique, c'était une sorte de famille et, régulièrement, on invitait les bibliothécaires pour des stages de formations. Je me rappelle qu'en 1985, on a fait venir Geneviève Patte, alors directrice de La Joie par les livres, pour un stage de formation et de collecte de la tradition orale. On faisait des stages par thèmes (bibliothéconomie, animation, collecte de la tradition orale, reliure...) pour que ces bibliothécaires soient polyvalents, parce qu'ils étaient pratiquement seuls dans leur bibliothèque. Ils devaient s'occuper de l'animation en général, donc il fallait qu'ils maîtrisent un peu certaines techniques.

C'est d'ailleurs à partir du stage animé par Geneviève Patte en 1985 que le secteur appelé alors « Interculturel » est né à La Joie par les livres et que nous avons commencé à coopérer avec les collègues africains en montant le réseau de lecture critique... Revenons aux quarante-six bibliothèques créées. Elles ont continué à fonctionner avec le système que vous venez de décrire jusqu'en 1998. Que s'est-il passé ensuite ?

Je ne sais pas si on peut appeler cela un avantage ou un inconvénient, mais c'est en tous les cas lié à ma

personne, parce que je suis resté en poste de 1982 à 2001 (soit 19 ans). Vers 1997-1998, je me suis demandé si, pour développer une culture du livre au Mali, il fallait seulement se limiter à créer et animer des bibliothèques. Ne fallait-il pas plutôt soutenir tout ce qui était en amont du livre ? C'est ainsi que m'est venue l'idée d'un autre projet, que l'on a appelé Appui à la filière du livre au Mali (AFLAM) – un peu comme la « filière coton », du producteur jusqu'au consommateur... Ce projet a été bien accueilli au niveau de la Coopération française.

Mais voilà, je ne voulais pas démarrer ce nouveau projet sans que l'Opération Lecture Publique ait un véritable statut et une inscription budgétaire au niveau national. Car toute l'aide, tout l'appui, tout le suivi du réseau de bibliothèques, reposait sur la Coopération française. Il n'y avait aucun texte législatif pour légitimer officiellement ce projet et le réglementer. Tout fonctionnait dans l'informel et la tradition. C'était fragile.

Ça a pris du temps : le protocole de la convention du projet AFLAM a été signé le 11 février 2000 mais la mise en œuvre n'a commencé qu'en octobre 2001 à cause de la conditionnalité relative à la création du « Centre Nationale de la Lecture Publique » en lieu et place de l'ex-projet Opération Lecture Publique. Ce nouveau service créé par une loi est doté par l'État malien d'un budget de 50 millions de francs CFA (environ 80 000 €) par an pour l'achat de livres. Et il dispose aussi de moyens financiers pour les missions et pour la formation. J'en suis fier : il y a une loi, donc une ligne budgétaire : le réseau ne va pas s'effondrer.

Pouvez-vous détailler quelles ont été les missions de ce projet d'Appui à la filière du livre?

Il représentait tout de même une enveloppe de 1,2 milliard de francs CFA (1,8 millions d'euros). Ses missions se déclinaient en trois composantes : lecture publique, bibliothèques scolaires et actions de formation et appui aux acteurs privés de la chaîne du livre.

Lecture publique

La lecture publique, première composante, visait à améliorer le réseau de lecture publique. La philosophie même du projet de l'AFLAM, c'était de monter des modèles pour que les gens puissent s'en inspirer. On a donc ciblé certaines bibliothèques sur deux critères principaux : l'intérêt de la population et la motivation du bibliothécaire. Ces bibliothèques ont bénéficié de l'agrandissement de la bibliothèque, de l'informatisation, de la formation du personnel et de livres.

Nous avons créé une médiathèque à Bamako avec ses sections jeunesse et adulte. J'aurais aimé qu'elle s'installe sur la rive droite du fleuve Niger, là où il n'y avait rien, dans l'enceinte du Palais de la Culture, mais malheureusement, il y a eu un problème de local. La médiathèque, qui a ouvert en 2006, est hébergée au Centre national de la lecture publique. J'en suis fier car nous l'avons créée de toutes pièces. Tout a été pensé, jusqu'au mobilier...

Bibliothèques scolaires

Pour les bibliothèques scolaires, nous avons cherché à créer de « nouveaux accès » en informatisant dix bibliothèques de l'enseignement secondaire et en créant cinquante bibliothèques scolaires.

Formation et appui aux acteurs privés de la chaîne du livre

Enfin, la troisième composante de l'AFLAM concerne la formation transversale à destination des bibliothécaires, des éditeurs et des libraires, et l'appui aux manifestations publiques. On a ainsi permis à ces professionnels de participer aux grandes rencontres (Salon du livre de Paris, d'Alger, de Conakry, la FILO à Ouagadougou, la FILDAK à Dakar, etc.). On a aussi beaucoup encouragé la formation sur place, à Bamako, en faisant venir des éditeurs ivoiriens et sénégalais, parce qu'ils sont en avance sur nous. C'est plus « rentable » que de faire venir des éditeurs français, qui connaissent moins bien les réalités du pays ; il me semblait plus intéressant de faire appel aux éditeurs africains voisins qui ont de l'expérience et qui sont « dans le milieu africain ». Mais l'appui aux éditeurs passait aussi par l'aide aux projets éditoriaux. Dans un premier temps, on a dit aux éditeurs : « vous avez des manuscrits mais vous n'avez pas les moyens de les éditer. Envoyez-nous vos manuscrits et on en

éditera deux : un pour la jeunesse, un pour les adultes ». On a reçu plusieurs manuscrits, on a monté un comité de lecture qui a joué le rôle de conseiller éditorial – les discussions étaient très intéressantes – et, par exemple, on a publié pour les jeunes, Douk le malin, chez Donniya. Dans un second temps, on a encouragé les éditeurs à se regrouper pour publier en coédition. On a fait venir deux fois l'éditeur et agent Pierre Astier pour former les éditeurs à la coédition. De même pour les libraires : nous avons invité des professionnels de Clairafrique de Dakar, de la Librairie de France d'Abidjan, pour former nos libraires.

Du côté des auteurs, qu'avons-nous fait pour eux ? J'ai identifié un certain nombre d'auteurs auxquels on a proposé de financer leur séjour dans une région du Mali en échange d'un texte. Ils l'ont fait et ils étaient très contents. Malheureusement, le projet AFLAM a pris fin avant qu'on n'ait édité leurs manuscrits, donc on est en train de chercher des éditeurs.

L'AFLAM a également soutenu la chaîne du livre en achetant des ouvrages pour les bibliothèques aux libraires locaux.

Exactement. Nous avons d'abord commandité une étude sur le coût du livre au Mali qui a conclu que le prix du livre importé ne devait pas dépasser de plus de 6% le prix catalogue du livre français. Nous avons organisé un atelier et avons dit aux libraires que nous étions prêts à travailler avec eux, mais à une condition : s'ils vendaient les livres français plus de 6% plus cher que leur prix catalogue, nous les achèterions directement en France et non chez eux.

Nos commandes de livres tournaient entre 30 et 40 millions de francs CFA payables à la réception des livres. Parfois, cela posait problème, parce que les libraires n'étaient, financièrement, pas assez solides et ne pouvaient pas faire l'avance du montant de la commande ; dans ce cas, nous passions les grosses commandes en France. Finalement, nous leur avons passé les commandes qu'ils pouvaient honorer, soit 4 à 5 millions de francs CFA.

Mais nous avons fait plus encore. Quand j'invitais les bibliothécaires à Bamako, je leur disais d'aller dans les librairies, et de réserver tout ce qui les intéressait, et nous payions la facture. C'était une manière d'aider les libraires.

Vous avez aussi soutenu les manifestations autour du livre...

On a beaucoup aidé et accompagné la manifestation Étonnants voyageurs pendant quatre éditions (2002, 2003, 2005, 2006). Le projet AFLAM a permis la décentralisation de l'évènement dans 9 villes de l'intérieur du pays (Kayes, Kita, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Sikasso, Gao et Kidal). Ces villes ont ainsi bénéficié de la venue de deux à trois auteurs ainsi que d'un journaliste pour rencontrer le public et aussi de l'achat des livres des auteurs invités. Non sans quelques problèmes ! Il me fallait la liste des auteurs invités très en amont pour pouvoir commander les livres et les envoyer à temps dans les bibliothèques, là-bas – mais la liste arrivait toujours en retard, et on se débrouillait. On prenait également en charge la venue des auteurs de Bamako jusque dans les localités. AFLAM a soutenu aussi Lire en fête, le Salon du Livre de Bamako (SALIBA) et le Salon de la bande dessinée de Bamako. Concernant Lire en fête, selon les thèmes, on achetait les livres et on les envoyait aux bibliothèques participantes.

Il y a ainsi eu une grande évolution entre les débuts où la coopération, par le Projet Lecture Publique, concernait seules les bibliothèques, et la suite où, avec l'AFLAM, l'appui concerne toute la filière du livre. Quel bilan faites-vous de cette coopération ? Les bonnes choses, tout comme ce qui était difficile, ou que vous

auriez fait autrement...

D'abord, les meilleures choses ! Si je prends le cas de la bibliothèque de Kayes, c'est une bibliothèque qui a ouvert ses portes en 1979, dans un contexte africain, et qui continue à fonctionner aujourd'hui, trente ans plus tard : ça, c'est une belle chose, et une fierté.

Et le contraire existe : il y a des bibliothèques qui n'ont pas pu tenir et qui ont disparu. Le Centre national de la lecture publique pourrait vous dire précisément quelles sont les bibliothèques qui fonctionnent...

Mais si je devais recommencer ce projet, je crois que je m'attacherais beaucoup plus au suivi. On ne voyait ces bibliothèques qu'une fois tous les dix-huit mois, c'est trop espacé, même s'il faut reconnaître que le pays est très grand. Il aurait fallu rendre visite à ces bibliothèques régulièrement tous les deux mois... Quand les gens ne vous voient pas, ils s'endorment un peu...

Pourquoi une bibliothèque réussit-elle à tenir ?

Grâce à deux choses : le bibliothécaire, qui est le pivot, et l'autorité de tutelle. Si ces deux-là fonctionnent bien, ça tient. Mais si le bibliothécaire ne propose rien ou si l'autorité de tutelle le décourage en lui refusant tout ce qu'il demande, alors...

Par rapport à la Coopération française, quels ont été les bons aspects, et les moins bons ?

Ce qui fonctionnait bien : chaque fois que l'OLP donnait des résultats, la Coopération française injectait de l'argent dans le Projet. Mais ce n'était pas formalisé : le Mali doit faire telle chose, la Coopération telle autre... Quand j'ai fait le nouveau Projet, cela a été davantage formalisé.

Un autre point important concerne les relations avec les coopérants : c'est moi qui proposais la notation des assistants techniques pour l'Ambassade. J'étais reconnu comme directeur au niveau de la coopération française. Ça a permis une cohérence au niveau du réseau mais aussi entre les assistants techniques et le personnel. Dans les autres pays, ça ne s'est pas passé comme ça, ce qui a pu créer des dissensions, des situations pas très saines... Et cela joue sur les résultats.

Maintenant il n'y a plus ces financements de la Coopération. Et ce qui est dommage, c'est que quand le projet AFLAM a pris fin, en septembre 2007, il n'y a pas eu d'accompagnement, ne serait-ce que sur six mois ou un an, pour achever ce qui avait été commencé. La fin de participation a été trop brutale. Après la clôture du projet AFLAM, les dossiers que j'ai présentés au Service culturel de l'ambassade de France pour financement et qui sont relatifs au livre et à la lecture, comme « Lire en fête », l'édition de certains manuscrits des auteurs n'ont pas abouti. On me dit « on n'a pas d'argent ». Cette situation m'amène à me poser la question suivante : par rapport au livre, pourquoi le service culturel existe-t-il encore ?

La « coupe » a été brusque partout, pour les Services culturels des Ambassades, pour les organismes et associations soutenues en France... Il aurait été bien de préparer les choses, de donner des armes aux gens pour qu'ils continuent à se débrouiller, à chercher des financements ailleurs, par exemple.

Oui. De ce point de vue, les réunions entre responsables de Lecture publique des différents pays étaient très importantes. La dernière a eu lieu à Bamako en décembre 2000. Depuis lors, on ne s'est plus revu tous ensemble, faute d'argent. C'est dommage, car ça permettait de maintenir un peu le réseau au niveau interafricain (l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, etc.).

Les réunions interprofessionnelles ont été aussi très importantes, comme l'atelier de création de livres pour enfants de 1992 à Bamako, animé par Véronique Tadjou, Marie Wabbes, Jacqueline Kerguéo, et soutenu par

IBBY (International Board on Books for Young People), les Coopérations canadienne et française... C'est suite à cette rencontre que Planète Jeunes est né.

Où en êtes-vous aujourd'hui ? Quelles sont les perspectives ?

Quand j'ai terminé le projet AFLAM, en septembre 2007, on m'a proposé de créer un nouveau réseau dans le cadre de la Francophonie : des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) au Mali. Effectivement, il y a des CLAC dans d'autres pays francophones mais pas au Mali, et le Mali en a demandé. En 2008, avec Eric Weber, responsable des CLAC à l'OIF, nous avons réalisé la première mission d'études de faisabilité pour ce réseau, puis j'ai continué seul les missions : on va créer douze CLAC dans un premier temps.

Ces structures vont-elles s'appuyer sur des bibliothèques déjà existantes ?

Soit le CLAC est une création complète, soit c'est la transformation d'une bibliothèque qui existe déjà. Je disais tout à l'heure que, dans le cadre de l'Opération lecture publique, on demandait aux bibliothèques un espace minimum de 60m². Là, la condition, c'est 200m². La Présidence de la république malienne a déjà ciblé des endroits clé. Nous, avec notre connaissance du terrain, nous avons ajouté d'autres localités. Dans le cadre de l'exécution du programme CLAC, l'OIF prend en charge la maintenance du matériel. Pour l'AFLAM, on n'avait pas envisagé cet aspect qui a posé problème.

Les CLAC ne sont pas un projet mais un programme : il y a un début mais il n'a pas de fin.

Les CLAC dépendront-ils du Centre national de la lecture publique ?

Oui. Les CLAC, c'est la lecture publique. J'ai souhaité voir un réseau CLAC en fonctionnement et sur invitation de l'OIF je me suis rendu à Madagascar, avec Siaka Coulibaly, le directeur du Centre national de la lecture publique. Il a également participé aux premières missions. Je suis là pour installer le réseau, puis je passerai le relais au Centre national, c'est eux qui vont le gérer. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de CLAC au Mali plus tôt ? Parce qu'il y a vingt ans, en 1986, quand il a été question de les installer, j'ai voulu que les CLAC soient intégrés au Réseau de lecture publique. J'ai essayé de le faire comprendre à l'OIF (appelée alors ACCT), mais ils n'ont pas voulu.

Vous étiez en avance... Les temps ont changé, et c'est une bonne évolution.

Propos recueillis par Viviana Quiñones.

Étiquettes

Afrique

CLAC

Fatogoma Diakité

Mali

OIF
